

Conseil d'Administration 4 juillet 2023

Le Quorum (13) étant atteint : 16 Membres, M. LE FRAILLEC ouvre la séance à 18h03

M. LE FRAILLEC désigne le secrétaire de séance : Mme Cires, adjointe gestionnaire

M. Le Fraillec présente aux membres du conseil d'administration Monsieur Vidallier, qui représente l'association du « Chaudron Minervois » et qui vient faire un don au collègue.

Monsieur LE FRAILLEC indique une modification dans l'ordre du jour et présente ce dernier. Il ajoute un point à l'aspect pédagogique : modification DHG et retire 3 points aux affaires financières : conventions, répartition des fonds sociaux 2023, répartition des crédits globalisés 2023.

➤ Aspects administratifs et juridiques :

1. Approbation du PV CA du 11 avril 2023.

Le président du conseil s'assure que tout le monde a bien reçu le PV du dernier CA.

Les membres n'ont aucune remarque à formuler quant au PV du précédent CA.

Arrivée de Monsieur Houssin : 18h06

Le PV est soumis au vote.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➤ Aspect pédagogique :

1. Modification DHG

Le chef d'établissement explique aux membres du conseil d'administration que les services de la Dsden ont attribué des moyens complémentaires pour l'ouverture d'une division supplémentaire en 6^{ème} et pour du dédoublement sur le niveau 5^{ème}. Cela est dû aux effectifs élevés sur ces deux niveaux.

Le chef d'établissement présente donc la nouvelle utilisation des moyens.

Le chef d'établissement propose la structure pour l'an prochain : 17 divisions réparties ainsi :

5 classes de 6^{ème}

4 classes de 5^{ème}

4 classes de 4^{ème}

4 classes de 3^{ème}

Il soumet au vote cette répartition.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le chef d'établissement présente l'emploi de la DHG et explique les modifications.

Le chef d'établissement présente la ventilation des 61h de marge globalisée de l'établissement.

Le chef d'établissement soumet donc au vote la nouvelle ventilation de la marge globalisée (= marge d'autonomie du collège).

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Arrivée de Madame Soulié : 18h17

2. Pour information : Bilan pédagogique

Avant de présenter le bilan pédagogique 2022/2023, le chef d'établissement indique que l'établissement a été labellisé E3D au niveau 2, dossier de labellisation constitué par Madame Tisseyre-Bopp.

Il présente également le logo de l'établissement qui a été créé cette année dans un atelier mené par les services civiques. 6 logos avaient été conçus et soumis au vote des élèves et du personnel de l'établissement.

3. Pour information : Bilan vie scolaire

Le chef d'établissement laisse la parole à Monsieur Rigaud pour le bilan vie scolaire. Le chef d'établissement indique qu'une vigilance sera de mise l'an prochain concernant les absences trop nombreuses et qui peuvent entraîner du décrochage scolaire. Il rebondit également sur les nombreuses punitions et souhaitent travailler avec les professeurs pour les diminuer.

4. Approbation des indemnités de Missions particulières 2023/2024

Le chef d'établissement indique que la dotation pour l'année prochaine est de 6 IMP avec une augmentation de 0.5 IMP pour le coordonnateur du PIAL.

Il présente la proposition de répartition en indiquant que le nom du référent culture sera connu à la rentrée.

Le président du conseil demande aux membres du CA de se prononcer sur cette répartition.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

5. Pour information : Présentation de la nouvelle 6ème

Le chef d'établissement présente l'organisation de la nouvelle 6^{ème} pour la rentrée prochaine et les modalités de mise en œuvre au collège.

6. Protocole de remplacement courte durée année scolaire 2023/2024

Le chef d'établissement explique ce qu'est un remplacement de courte durée et indique que le conseil d'administration doit se prononcer sur le protocole. Il présente le protocole travaillé en conseil pédagogique.

Le président du conseil demande aux membres du CA de se prononcer sur ce protocole.

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

7. Présentation de l'aspect pédagogique des projets 2023/2024

Le chef d'établissement présente les projets proposés pour l'année scolaire 2023/2024. Il explique les grands axes de ces projets.

Le président du conseil demande aux membres du CA de se prononcer sur un accord de principe pour ces projets en indiquant que la partie financière de ces projets sera évoquée lors du conseil d'administration sur le budget.

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

8. Modification du règlement intérieur

Le chef d'établissement présente les modifications qu'il souhaite apporter au règlement intérieur. Il indique que ce travail a été mené en conseil pédagogique.

Le président du conseil demande aux membres du CA de se prononcer sur ce nouveau règlement intérieur.

POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➤ Affaires financières :

1. Demande de sorties d'inventaire

Le chef d'établissement donne la parole à Madame Cires pour l'aspect financier.

Départ de Madame Navarro : 19h41

Madame Cires explique pourquoi nous devons nous prononcer sur des sorties d'inventaires de certains matériels qui ont été achetés il y a longtemps et qui ne fonctionnent plus depuis plusieurs années. Le président du conseil demande aux membres du CA de se prononcer sur les sorties d'inventaires.

POUR : 17
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

2. Pour information : bilan financier du voyage en Provence

Madame Cires présente le bilan financier du voyage en Provence. Le bilan est bien entendu équilibré. Le chef d'établissement précise que le voyage s'est très bien passé, que les élèves sont revenus enchantés et remercie Mme Garnier et Mme Nguyen pour leur investissement dans ce projet.

3. Demande de travaux de maintenance

Madame Cires présente la liste des demandes des travaux de maintenance pour 2024.

Le président du conseil demande aux membres du CA de se prononcer sur la demande de travaux pour 2024.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4. Décisions budgétaires modificatives (DBM)

Madame Cires présente le don de l'association du « chaudron Minervois » et laisse la parole à Monsieur Vidallier qui explique pourquoi ce don. Monsieur Vidallier revient sur la création de cette association qui avait vocation à travailler sur le canton. Il indique que cette association s'est arrêtée de fonctionner depuis plusieurs années et qu'il a cherché à faire bénéficier cette somme aux jeunes du canton. Il a entendu parler du mur d'escalade qui devait être construit à Rieux-Minervois et de la future section sportive. Il a donc décidé de donner cette somme au collège. Ce don servira uniquement à la future section escalade notamment pour l'achat de matériel.

La somme est de 8790.29€.

Le chef d'établissement remercie chaleureusement Monsieur Vidallier pour ce geste.

Madame Cires indique donc que ce don va avoir un impact sur le budget d'établissement et qu'il faut donc faire une DBM.

Le président du conseil demande aux membres du CA de se prononcer sur l'acceptation de ce don et sur la DBM.

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le CPE remercie à son tour Monsieur Vidallier et les membres du CA l'applaudissent.

➤ Questions diverses :

Quatre questions ont été adressées à Monsieur le principal. Monsieur le principal lit les questions et apporte des réponses.

Une motion a été déposée par les représentants enseignants et vie scolaire. La lecture est faite par un des représentants d'enseignant.

Concernant la dernière question adressée à Monsieur le Maire, sa représentante indique qu'il y a eu du retard. La consultation aux entreprises va être lancée et les travaux pourraient débuter en novembre 2023.

Les représentants des parents, des agents, élus et personnes qualifiées souhaitent s'associer à la motion.

Avant de clôturer la séance, le chef d'établissement remercie les membres du CA pour le travail effectué cette année et les échanges constructifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h13.

La secrétaire de séance

Marie Cires



Le Président

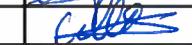
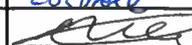
Loïc Le Fraillec



LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 04/07/2023

sous la présidence de : M. Loïc LE FRAILLEC, Principal

Fonction		Nom Prénom	Titul. Supplé	Présent	Absent	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION						
Principal	X	M. LE FRAILLEC				
Gestionnaire	X	Mme CIRES				
CPE	X	M. RIGAUD Hervé				
Représentant CD		M. GINIES				excusé
Représentant CD	X	Mme NAVARRO				
Représentant Commune		M. YAGUES <i>Mme Lafont</i>				
Personne qualifiée	X	M. CAUQUIL Jean				
Personne qualifiée		Mme LABERGERIE Josette				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, D'EDUCATION						
Enseignant		M. CORBELLINI	T			
Enseignant	X	Mme CAVARROC	T			
Enseignant	X	M. HYVER <i>Mme Lachaud</i>	T			
Enseignant		Mme MOLINA	T			
AED	X	M. CUYPERS	T			
Enseignant	X	Mme COLLAS	T			
Enseignant		M. CLAY	S			
Enseignant	X	Mme THOMAS LASNEL	S			
Enseignant		M. GIEULES	S			
Enseignant		Mme LACHAUD	S			
Enseignant	X	M. TREIL	S			
AED		Mme LOZANO	S			
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ATOSS						
ATEC	X	Mme PARISI	T			
ATEC	X	M. TIBALD	T			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES						
Parent d'élève		Mme SOULIE	T			
Parent d'élève	X	Mme GARCIA	T			
Parent d'élève		Mme JOURNET	T			excusé
Parent d'élève	X	Mme LACOMBE	T			
Parent d'élève		Mme MANI	T			excusé
Parent d'élève	X	M. HOUSSIN	T			
Parent d'élève		M. ICHE	S			
Parent d'élève		Mme ESPITALIE	S			
Parent d'élève		Mme MARTINEZ	S			
Parent d'élève		Mme BEZES	S			
Parent d'élève		Mme ALAUZE	S			
Parent d'élève	X	Mme PAICHELER	S			remplace M. JOURNET
REPRESENTANTS DES ELEVES						
élève		M. BOUGIARD	T			
élève		M. BEDEL	T			
élève		Mme RECHE	S			
élève		Mme RACAUD	S			